

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 119

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol
cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771
1795-1809

(Suite).
1767

Item Buchwalder gypseur s'est marié avec la fille de feu Jollat marchand, le 7 janvier 1767, un mercredi, à cinq heures du matin.

Item je me suis marié le lendemain, 8 de janvier, entre six et sept heures du matin. Il faisait extrêmement froid ; ce fut même la plus froide matinée de tout l'hiver, et cependant il fit un hiver bien rude.

Item Joseph Jollat coutelier s'est marié avec la fille de la veuve Potier, restant tous deux au vieil hôpital, (*) le 12 janvier, un lundi entre six et sept heures du matin ; bien froid aussi.

Item Jacques Fleury manouvrier est décédé à l'hôpital le 8 février, un dimanche.

Item un domestique de Crelier laboureur est décédé le lundi 9 février.

Item Madame de Schutz de Pleilstadt est décédée le 20 février 1767, un vendredi à deux heures du matin.

Item la veuve Jubin est décédée à l'hôpital le samedi 21 février. Son fils lui a sonné son agonie à la paroisse.

Item il a tonné plus de vingt coups le 22 février 1767, mais on entendait le tonnerre dans le lointain.

Item on a tiré au feu de la tour Réfousse le

(*) Le vieil hôpital se trouvait « Entre les portes » dans les bâtiments occupés actuellement par les maisons Bigenwald.

Feuilleton du Pays du Dimanche 17

LES

Cantiques d'Yvan

PAR
M. DU CAMFRANC

Sur l'esplanade, c'était le printemps qui, à perte de vue, fleurissait et s'épanouissait. Le gazon s'émaillait de marguerites ; la douceur de l'air était exquise, on eût dit un bain pur embaumé par l'odeur des plantes de la montagne. Au-delà de la basilique, les Pyrénées apparaissaient dans un voile lointain de vapeur lumineuse ; elles levaien leurs cimes dentelées et leurs pointes d'un blanc de marbre, que le soleil levant colorait de rose tendre.

Ils étaient arrivés à la grotte. Un rayon de lumière d'en haut semblait descendre sur la

24 février : c'était la métairie de M. Theubet fiscal, d'ici, qui brûlait à Outremont. On tira à trois quarts sur cinq heures du matin, un mardi, jour de St-Matthias.

Item Bruder le jeune a été chassé avec des coups qu'il a reçus du chasse-coquins le 24 février, pour avoir volé dans cette ville.

Item la maison de messire Cattin, ci-devant promoteur, et vice-gérant à Courtemanche, a brûlé pendant la nuit du 24 février. Le feu a pris à sept heures du soir, et l'on prétend qu'il y a été mis. On n'a pas tiré au château.

Item on a entendu plusieurs coups de tonnerre le 3 mars dans l'après midi, jour du mardi gras.

Item Hantz étudiant, s'est engagé dans les Gardes Suisses un dimanche, vers le milieu du mois de février.

Item une des filles de Verneur, le marchand de Paris, est décédée le 7 mars un samedi.

Item la maison d'Hermann boulanger a brûlé le dimanche 8 mars à 10 heures du soir.

Item Madame Maître veuve du châtelain des fiefs de Son Altesse est décédée le 11 mars 1767 le mercredi matin.

Item la Grédelé Nusbaum est décédée le 1^{er} avril, l'an 1767 le mercredi matin.

Item Friche qui montait des gardes au château est décédé à l'hôpital le 13 avril 1767 sur le soir, le lundi de la grande semaine.

Item la vieille Munchelette veuve de feu Munch potier d'étain, est décédée à l'hôpital le 24 avril, le vendredi après midi.

Item un étudiant demeurant à la Cour aux Moines est décédé le 26 avril, un lundi.

Item la femme de Moser caporal des Suisses au château est décédée le 3 mai 1767, autour de midi.

Item on a fondu pour notre paroisse quatre

blanche statue de Notre-Dame de Lourdes ; elle ressemblait à la poétique apparition qui, trente années plus tôt, s'était montrée à la petite bergère Bernadette, et les yeux d'Yvan se levèrent sur Marie Immaculée.

Et que se passa-t-il dans cette âme en détresse durant cette heure d'ardente prière, qui fut certainement l'heure de sa vie ? Yvan n'était pas guéri ; ses jambes, privées de toute force, demeuraient immobiles ; et, pourtant, une flamme brillait dans ses prunelles, une pensée divine éclairait son front. Marie-Alice, agenouillée près de lui, le voyant ainsi transfiguré, demeurait saisie. Quelle était la signification de cette douce physionomie, subitement éclairée ? Yvan était si triste à la minute précédente ; et, soudainement, la métamorphose s'était produite.

Ah ! c'est qu'un miracle de l'ordre surnaturel venait de s'accomplir. Physiquement, le pauvre malade restait aussi faible, aussi débile ; mais l'âme s'élançait jusqu'aux sommets de l'héroïsme. Yvan, comme dans un éclair, venait de

cloches qui font une quarte. Elles ont été coulées par Dubois fondeur de cloches, le même qui avait fondu la cloche de la porte de Courtedoux, je crois, l'an 1763. Il a donc fondu celles d'ici, le 29 avril 1767 un vendredi : il a fait beau temps ce jour-là. Il les a coulées les quatre d'une même fonte, à deux heures trois quarts après midi : elles ont bien réussi.

Item le plus jeune fils de François Flury élé soldat de Son Altesse, est décédé vers le milieu du mois de mai 1767, après avoir été à l'agonie pendant près d'une semaine, et peut-être encore plus, car je n'ai pas marqué le jour.

Item un garçon serrurier allemand a épousé la fille de feu Band jardinier du château, le 15 juin 1767, le lundi à quatre heures du matin.

Item les quatre dernières cloches qu'on a fondues pour la paroisse, et qui sont dans le clocher ont été baptisées le 15 juin 1767 le lundi, et le même jour on les a tirées en haut : cela s'est fait par les habitants et les résidants, sans aucun malheur.

Item il a fait une rosée si forte le 19 juin, que la plupart des haricots ont été gelés, le vendredi et le lendemain de la Fête-Dieu.

Item M. Tripone avocat est décédé le 19 juin 1767 vers les huit heures du matin, un vendredi.

Item quatre autres cloches étrangères, ont été fondues ici le 22 juin, à trois heures et demie du matin : l'une pour Bressaucourt, les autres pour Bellelay, du moins deux, et la quatrième pour la vallée de Delémont.

Item un séminariste de Seckingen est décédé au séminaire d'ici, le 28 juin 1767, le dimanche matin : il est enterré sous le portail de la grande porte de la paroisse.

Item la femme de Voisard marchand est décédée le 1^{er} juillet, le soir, un mercredi.

Item le vieux meunier Bouche est décédé le

comprendre la sublime beauté de la souffrance acceptée avec résignation. Il s'offrait en holocauste.

Ses mains frêles se joignaient avec force, et devant la Vierge Marie, il demeurait véritablement en extase ; ses lèvres ne frémisaient plus et ne murmuraient plus d'ardentes prières pour obtenir la guérison. Cette guérison, il ne la désirait même plus. Il était heureux, au contraire, de s'offrir en victime pour le salut de son père et de sa mère.

Il venait de concevoir que, par l'acceptation de la souffrance, en esprit de foi, le plus frêle des êtres, même un enfant couché sur un lit de douleur, peut exercer un apostolat de charité, et contribuer, par sa soumission à la divine volonté, au salut d'un grand nombre d'âmes.

Ah ! il ne voulait plus guérir ; mais renouer le lien brisé entre son père et sa mère, les convertir tous les deux..., lui, qui oubliait le ciel dans une vie coupable... elle, grande âme d'artiste, qui n'adorait que son art, et qui ne con-

3 juillet, le vendredi : un grand vent et de la pluie ce jour-là.

Item un garçon meunier demeurant à la Rasse de Paumier, étant proche de la scie, porta sa main sur le bois, en voulant l'essuyer par dessus, sans prendre garde à lui. La scie lui accrocha sa manche de chemise, le garçon voulut vite ôter l'eau avec son autre main, mais la scie en descendant, lui coupe la main de part en part, le 4 juillet 1767. Il ne mourut pas ce jour-là, mais quelque temps après, à l'hôpital, comme il sera marqué plus en arrière.

Item le même fondeur de cloches a fondu encore cinq cloches le 14 juillet vers les deux heures du matin, dont une pour la porte du faubourg d'ici, une pour le cras de Delémont, une pour Vendelincourt, une pour une verrerie, et l'autre pour le val de Delémont — je crois que c'est pour Vicques.

Item celui qui a eu la main coupée à la Rasse de Fontenais a donc été porté à l'hôpital. Il est mort le 23 juillet 1767 sur le soir, pour avoir trop ri ; car son sang était arrêté, et Jollat « Crain paix » le fit rire. Son sang reprit sa course et il dut y passer : sans celàl était guéri : c'est à dire qu'il n'est pas toujours bon de rire.

Bonsoir, car il est tard.

Item la troisième fille de M. Voisard secrétaire au château est décédée à Grandfontaine le 21 juillet 1767 le mardi soir.

J'ai oublié de la marquer avant la main coupée, qui est seulement le 23.

Item Damm menuisier au château est décédé le 8 août 1767 le samedi vers deux heures de l'après midi.

Item M. L'hoste cabaretier, conseiller et receveur de ville, est décédé le 27 août, le jeudi, entre six et sept heures du matin.

Item un garçon serrurier est décédé à l'hôpital le 12 septembre, un samedi.

Item M. l'abbé Schuler est décédé le 15 septembre, le mardi matin,

Item le vieux Jean Boll est décédé le 19 octobre, lundi matin.

Item M. l'abbé Maitre, qui était chanoine de St-Michel est décédé le 23 octobre sur les neuf à dix heures du soir, le vendredi.

Item Fridelod tailleur d'habits, encore garçon, est décédé à l'hôpital à l'âge de 17 ans le 5 novembre, le jeudi matin.

Item la femme de feu Jecker meunier au faubourg dit avoir été volée le 5 novembre, le soir, d'une somme de cent quatre louis.

Item Ignace Tendon est décédé le 8 novembre le dimanche, sur le soir.

naissait plus le don de Dieu.

De douces larmes coulaient sur les joues d'Yvan.

Il comprenait que la souffrance peut devenir une prière plus efficace encore que celle des lèvres. Pourquoi redouter de souffrir, puisque les larmes acquièrent, pour là-haut, un accroissement de gloire ? Ne faut-il pas bénir, au contraire, ce qui nous prépare une divine récompense ! A quoi bon prendre trop grand souci des misérables choses passagères ?

Il demeurait toujours comme en extase, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel. Il balbutiait :

— O Vierge Marie, je ne veux pas seulement me résigner, mais je veux encore vous dire : Merci de la part qui m'est faite. Oui, il me sera doux de souffrir courageusement, et d'offrir à Dieu cette souffrance comme paiement de la dette de ceux qui vous oublient et qui me sont si chers.

Il remua doucement sa tête blonde, puis, avec une soumission touchante, avec une tendresse infinie dans la voix, Marie-Alice l'entendait murmurer doucement :

Item les quatre Corps de ville ont été assemblés le 13 novembre 1767, à l'égard d'Henri Joseph Coulon boulanger qui les avait fait venir chacun en leur corps, dans l'espoir d'obtenir de l'indulgence pour une injure qu'il avait faite à M. François conseiller au château, dans les circonstances suivantes : Un jour M. le conseiller François, qui était de petite taille et bossu, passait à la porte de Courtedoux. Coulon qui était là, dit qu'il voudrait voir un bougre de tailleur pour faire un habit à cet homme qui passe. L'assassin, le fils du gros voeble du château qui se trouvait là, et qui avait entendu ces paroles, alla les rapporter à M. François. Aussitôt celui-ci demanda une journée au château contre Coulon, pour avoir satisfaction de l'injure qui lui était faite. Voilà le sujet de l'Assemblée des quatre Corps de ville, parce que Coulon croyait que la police de la ville aurait pu faire assigner en ville, la journée qui était fixée au château. Mais il n'y eut pas moyen, et il fallut aller au château. Coulon fut condamné à tous les frais et dépens, à la réparation de l'offense, et à trois jours de prison dans la tour Réfousse.

Il y resta un jour, et le prince lui fit grâce pour le reste.

Item Jollat, celui qui tombait du mal caduc est décédé le 29 novembre le dimanche au soir.

Item Madame Schumacher est décédée le 9 décembre sur le soir. Elle avait été frappée du catarrhe sur la langue, et mourut le même jour.

Madame Mouchet est décédée le 17 décembre le jeudi matin.

Ma tante Clore, veuve de feu Nicol est décédée le 25 décembre vers minuit, le propre jour de Noel.

(A suivre.)

Scènes d'audience

On attend le général

L'ÉTERNEL souci des pères et mères sans fortune, c'est de marier leurs filles : il y a bien un moyen de tourner la difficulté, c'est de n'avoir que des fils, ceux-ci étant plus faciles à caser, mais c'est un autre genre de difficulté ; d'ailleurs comme les filles dotées sont en minorité, si les parents pauvres pouvaient, à volonté, choisir le sexe de leurs enfants, il se produirait bientôt, dans la reproduction humaine, un manque d'équilibre qui influerait fâcheusement sur les mœurs, dans les pays où la polyandrie n'est pas

— O Vierge Marie, tout ce qui plaira à Dieu, je l'accepte.

Un silence se fit.

Les pèlerins arrivaient en grande affluence, et tous regardaient, avec admiration, cette toucheante victime transfigurée par la joie du sacrifice.

Rien qu'à voir Yvan, on comprenait que, depuis la veille, un miracle s'était opéré en lui. N'est-ce pas un miracle de l'ordre supérieur que ce subit changement d'une âme, que cette divine lumière qui, soudainement, la pénètre ?

Il balbutia une dernière fois :

— Ah ! être bon, voilà désormais toute mon ambition !

Marie-Alice tressaillit en surprenant ces mots qui venaient de lui révéler le secret de son fils ; et, longtemps, elle le regarda avec envie. Comment elle, si amère, si sceptique, si incapable de pardon, avait-elle pu donner la vie à cet ange du ciel ?

Être bon ! cet ardent désir devait devenir la devise de toute cette vie de pauvre infirme. Yvan venait de trouver sa voie : Être bon !

Il tourna son pâle visage vers sa mère et cel-

admise, et augmenterait forcément le nombre des célibataires mâles. Or, ceci n'est pas, puisqu'on a remarqué de tout temps qu'il se marie juste autant de garçons que de filles, ces dernières, pour la plupart, sans dot ou à peu près.

Les riches héritières, elles, n'ont pas besoin d'être mises en évidence, on sait bien où les trouver ; les filles de petits bourgeois, c'est différent. M. E. Z., dans *Pot-Bouille*, nous a montré un malheureux chef de bureau, ou plutôt sa femme, donnant des soirées coûteuses, pour produire ses filles. C'est, en effet, le moyen d'exhiber avec leurs avantages physiques, leurs toilettes et leurs talents, les jeunes personnes qui n'ont guère plus que cela en mariage.

Malheureusement, outre les épouseurs sérieux, nous en avons de faux qui, après avoir laissé croire à leur situation de fortune, non contrôlée ayant tout par les parents de la demoiselle, se font héberger par eux, en attendant la fin de prétendus obstacles ; c'est canaille, mais on est nourri. Questionnez M. Bésuchon sur le compte du jeune Alfred Bigaré, il ne vous tiendra pas un autre langage.

Rien de plus charmant, d'ailleurs, que les amours des deux jeunes êtres soi-disant destinés l'un à l'autre, se parlant à l'oreille, mordant ensemble au même gâteau, toujours sous les regards des parents attendris. Ça aurait fait un joli sujet de pendule ; mais cela n'a abouti qu'à faire un sujet de police correctionnelle.

M. Bésuchon accuse Bigaré d'être un simple escroc, qui n'a jamais songé à épouser sa fille : Bigaré, lui, prétend qu'il a été trompé par les parents de cette demoiselle, donnant des soirées et laissant croire ainsi à une fortune qu'ils n'ont pas. C'est au tribunal à démêler la vérité !

M. Bésuchon. — ... Laissez croire !... Est-ce que je vous ai dit un mot touchant ma position de fortune ?

Bigaré. — Non, mais quand on donne des soirées et même des bals....

M. Bésuchon. — Des bals, non : des soirées, avec une petite souterie au piano.

Bigaré. — C'est jouer sur les mots ; enfin vous invitez des jeunes gens dans le but de marier votre demoiselle.

M. Bésuchon. — Est-ce que je vous ai offert ma fille ?

Bigaré. — Offert, non ; mais ce que vous m'avez fait de cajoleries, vous et Mme Bésuchon...

M. Bésuchon. — Pas plus qu'aux autres.

Bigaré. — Je sais bien, vous en faisiez autant à tous les jeunes gens.

M. le président. — Parlez au tribunal.

le-ci tressaillit en le voyant inondé de larmes.

— Tu pleures, mon enfant ?

Il eut un sourire.

— Oui, je pleure ; mais ce sont de douces larmes. Je ferai mieux que d'avoir du bonheur ici-bas ; j'en donnerai.

Puis, il ajouta :

— Mère, il est inutile de rester plus longtemps devant la grotte ; mes jambes ne retrouveront pas la force ; et pourtant, je bénis la Vierge. Elle m'a obtenu de Dieu une grâce plus grande que celle de la santé.

Elle écoutait, étonnée, sans bien comprendre. Dans la grotte, les cierges rayonnaient, les bouquets de fleurs naturelles embaumait en mêlant leurs parfums de roses et de bruyères à l'odeur de la cire ; le Gave murmuraient doucement et, plus haut toujours, retentissaient les ardentes clamures : « Vierge Marie, guérissez nos malades ! »

Yvan joignit les mains et, durant un instant, s'unissant aux prières de la foule, il répétait :

— Guérissez-nos malades !

(La suite prochainement.)